



DESI 2020 : ça ne remplace pas des recrutements

D
T
S
I
-
D
E
S
I

Le schéma directeur DESI 2020 est la première réorganisation d'ampleur depuis plusieurs années. Son but annoncé est de simplifier, fluidifier, augmenter la qualité de service et la réactivité pour s'adapter à une concurrence de plus en plus réactive ... bref, le verbiage classique qu'on entend à chaque fois. Le concret c'est essentiellement :

- ☞ mettre les équipes en direction de domaines en face de maximum 3 (en général moins) d'équipes en DEX et vice versa
- ☞ passer de 5 à 3 directions de domaines

Et donc ça va se traduire par des passages d'applications entre équipes, et des redécoupages avec changements de rattachements hiérarchiques.

Contrairement à ce que pensent certaines personnes, la CGT n'est pas par principe contre une réorganisation. Ce qui guide notre appréciation sont les conditions de travail, son sens, l'emploi, ainsi que ce qu'en pensent les salariés.

Mettre les équipes en direction de domaines et en DEX mieux en face les unes des autres est une bonne chose (on passe sur le fait que la situation actuelle est le résultat des réorganisations passées qui avaient pour but ... voir le verbiage classique plus haut ☺).

La question qui se pose est celle des moyens : il y a des équipes où la situation est déjà tendue, comment trouver le temps d'apprendre ou de former sur d'autres applications ?

Cette situation est le résultat des suppressions d'emplois. Réorganiser, mutualiser, faire des gains de productivité ne remplacera pas des recrutements.

Combien de personnes demain dans les équipes ? combien de départs ? combien de recrutements ? C'est la GPEC, Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences, et c'est ce qui est important.

Pour la CGT, ce n'est pas parce qu'une réorganisation ne supprime pas d'emplois directement qu'elle est forcément bonne. Les moyens qui y seront mis seront déterminants non seulement sur sa réussite mais aussi et surtout sur les conditions de travail. Sans moyens supplémentaires, de nombreux salariés se retrouveront en difficulté.

La direction consulte les CHSCT de DESI et le CE DTSI, elle y est obligée. Que fera-t-elle des avis qui seront émis ? s'assiera-t-elle dessus comme la plupart du temps ?

De plus, on a bien vu, lors de la dernière réunion entre les délégués syndicaux et la direction qu'elle ne souhaite visiblement pas négocier avec les syndicats les conditions d'application de cette réorganisation.

Les groupes de travail ont toujours servis à valider les décisions de la direction, avec parfois des changements à la marge. Qu'en sera-t-il avec le "groupe pluridisciplinaire" mis en place ? D'ailleurs la participation des CHSCT à ce groupe n'est pas celle escomptée par la direction, aucun CHSCT n'y participant en tant que tel.

La GPEC est déterminante dans cette réorganisation. Elle en est pourtant absente.

Ensemble, gagnons les moyens pour faire du travail de qualité qui a du sens et dans de bonnes conditions !